

*Ministère du Travail, des Relations sociales,
de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
Secrétariat d'Etat chargé de la Famille et de la Solidarité*

La Secrétaire d'Etat

Paris, le 28 DEC. 2009
CAB/NM/FS/MP/AC
Scop : A09045321/D09018152

Monsieur le Sénateur-Maire,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur deux projets portés par l'ADAPEI du Cantal et également soutenus par Monsieur Alain MARLEIX, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales. L'un porte sur la création d'un Service d'Aide au Travail (SAT) de quinze places et l'autre sur l'extension de la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) à hauteur de douze places.

La création du SAT, validée sur le plan technique lors de son passage en CROSMS le 9 avril 2009, a fait l'objet, faute de financement, d'un arrêté de refus d'autorisation le 29 mai 2009. Suite à votre intervention, je vous informe avoir donné à la Direction Général des Affaires sociales (DGAS) les instructions nécessaires pour que ce projet se concrétise. 175.500 euros en année pleine (14 625 pour 2009) ont ainsi été dégagés pour sa mise en œuvre.

Celle-ci me paraît en effet nécessaire au regard des besoins que vous avez identifiés dans le département du Cantal, s'agissant de l'insertion et l'accompagnement médico-social en milieu ordinaire des personnes handicapées.

J'ai signalé le second projet auprès de Monsieur le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales. Camille CANUET, chef du pôle "Handicap" de mon cabinet a reçu l'ADAPEI le 23 novembre dernier, afin de l'accompagner au mieux dans ses démarches.

Naturellement, je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites de ce dossier auquel j'accorde une attention toute particulière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien C. d. e. L.

Nadine MORANO

Monsieur Pierre JARLIER
Sénateur du Cantal
Maire de Saint-Flour
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

